



Résumé de la candidature LEADER 2014-2020 du Pays de Morlaix

• Les points essentiels du diagnostic

Le Pays de Morlaix est un territoire à la fois rural et littoral dont la ville centrale est Morlaix. Il comporte la spécificité d'être en partie recouvert par un parc naturel régional (7 communes sur 61), celui d'Armorique. Les principales caractéristiques sont résumées dans le tableau ci-dessous :

Démographie	Activité économique	Attractivité du territoire
61 communes 4 intercommunalités 129 000 habitants Augmentation de la population (solde migratoire positif) à l'ouest Vieillessement de la population sur le littoral	Territoire spécialisé dans l'agriculture et les transports Principalement des PME/TPE Fragilisation par la crise économique	Localisation sur les principaux axes de déplacement (rail, route, mer) Influence des métropoles (Brest) Perte de polarisation de Morlaix

Les principaux enjeux du territoire sont les suivants :

✓ **Economiques :**

- Assurer un développement pérenne des activités agricoles et agro-alimentaires tout en soutenant leur évolution grâce à la diversification et l'innovation (ex : expérimentations dans les domaines des énergies renouvelables), et à l'augmentation de la valeur ajoutée des productions.
- Affirmer la vocation maritime et internationale du Pays de Morlaix en renforçant le positionnement du territoire comme porte d'entrée de la Bretagne.
- Améliorer l'accueil des entreprises (foncier, immobilier) et favoriser leur développement par le numérique, l'innovation et la coopération avec d'autres entreprises.
- Appuyer le secteur de la santé dans ses adaptations, notamment au vieillissement de la population, et ses restructurations, par exemple par la télémédecine.
- Améliorer les dessertes routières, ferroviaires, portuaires et aéroportuaires.
- Développer un maillage cohérent dans le territoire en matière de mobilité durable et de capacité logistique.
- Maintenir la vocation touristique du Pays, réel levier de développement pour le territoire.
- Doter le Pays d'une politique ambitieuse en matière d'enseignement supérieur et de recherche : plus d'étudiants, création d'un campus de territoire avec le Pays du COB et développement des secteurs universitaires liés directement aux activités et potentiels du territoire.

✓ **Sociaux :**

- Mieux articuler les relations emploi/formation pour notamment maintenir les jeunes sur le territoire.
- Promouvoir une Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétence territoriale.
- Développer un accompagnement individualisé pour le maintien dans l'emploi durable des personnes en difficultés d'insertion.
- Développer l'accès à des services de qualité et favoriser la cohésion sociale.
- Renforcer les pôles urbains, notamment Morlaix grâce à un habitat attractif dans les centres villes.
- Adapter l'offre de logements aux évolutions des besoins de la population : des logements de qualité, adaptés au vieillissement de la population.

✓ **Environnementaux, culturels et jeunesse :**

- Préserver et gérer le patrimoine naturel, bâti et les paysages notamment pour une valorisation touristique et durable.
- Renforcer l'animation du territoire par le patrimoine (écoles, bénévoles ...).
- Accompagner la création et la diffusion artistique et culturelle, notamment dans la culture bretonne.
- Modernisation de la scénographie des équipements muséographiques.

- **La stratégie retenue par le territoire pour la mobilisation du programme Leader et sa déclinaison en fiches actions**

Partant du constat de l'imbrication des enjeux du territoire, et de l'origine du programme Leader en tant que méthode, le Pays de Morlaix souhaite axer son programme Leader sur des procédés exemplaires, favorisant la transversalité, plutôt que sur une thématique qui pourrait être limitante. Cette stratégie vise l'excellence et le développement de la valeur ajoutée, avant tout sur le territoire. Elle se basera sur la valorisation et l'organisation des ressources humaines et naturelles présentes localement, et ce, dans une logique de développement durable.

La stratégie du Pays de Morlaix retenue par les différents acteurs du territoire lors de sessions de concertation reposera donc sur :

« Optimisation et valorisation des énergies et ressources locales »

Pour l'atteindre, 4 fiches-action sont privilégiées :

- **L'énergie** : économies d'énergies ; production d'énergies renouvelables ; sensibilisation et communication.
- **L'économie circulaire** : sensibilisation, communication et intervention d'experts ; écologie industrielle et territoriale ; éco-conception de produits et de services.
- **Les circuits courts** : alimentaires ; financiers, touristiques ; culturels etc.
- **Le fonctionnement collaboratif** : mutualisation des compétences, des activités, des usages, ou des moyens ; consommation collaborative ; étude globale d'amélioration d'équipements ou d'organisations existantes.

Ces fiche-action non restrictives dans les champs abordés, sont en revanche exigeantes dans les critères de mise en œuvre en privilégiant :

- L'utilisation modérée d'énergies, de ressources naturelles et de déchets ;
- La performance énergétique ;
- La rénovation plutôt que la construction dans un souci foncier ;
- La multiplicité des usages et des bénéficiaires ;
- Multifonctionnalité des bâtiments, des éléments mutualisés ;
- L'utilisation d'éco-matériaux et de produits éco-conçus ;
- Les entreprises ayant un pourcentage minimum du chiffre d'affaire réalisé et/ou de matières premières utilisées sur le Pays de Morlaix (circuits courts) ;
- Actions multi-partenariales et participatives notamment en lien avec l'utilisateur final ;
- Exemplarité des initiatives et communication dans un souci de transfert d'expérience ;
- Projets innovants impliquant un changement de pratique ;
- Actions transversales aux 4 fiches-action etc.

Le Pays de Morlaix souhaite donc insister sur les façons de faire et l'exemplarité des projets dans une optique de diffusion des bonnes pratiques. Il privilégie le local par la valorisation de ses ressources, et l'innovation notamment par l'organisation territoriale originale.

Cette stratégie s'est élaborée dans un souci d'intégration aux priorités du volet 1 du contrat de partenariat du Pays de Morlaix et des politiques en cours sur le territoire (SCOT, charte du PNRA...) et aux niveaux supra-territoriaux (Europe 2020, loi de transition énergétique...).

- **La valeur ajoutée attendue du programme Leader**

Le Pays de Morlaix, porteur déjà de 2 générations de programmes Leader, poursuivra et renforcera ses techniques d'animation et d'accompagnement des porteurs de projet afin d'atteindre une valeur ajoutée du programme sur le territoire.

- **La mise en réseau des acteurs** : le Pays jouera un rôle de coordination et favorisera ainsi la rencontre d'acteurs différents, que ce soit dans le processus de construction de projets, ou au sein du comité de programmation. Cela permettra l'échange d'expériences, la complémentarité des connaissances pour enrichir la mise en œuvre d'actions communes.
- **Transfert d'expérience** : le comité de programmation est un lieu de recueil de bonnes pratiques, d'amélioration des connaissances qui assure une qualité de sélection des projets soutenus. Les actions de communication comme les visites de projets ou l'organisation de rencontres, permettront ce transfert.
- **Transversalité et démarche ascendante** : le Pays de Morlaix s'attachera à obtenir une bonne représentativité du territoire au sein du comité de programmation afin d'assurer sa diversité. La stratégie Leader et ses déclinaisons en fiches-action sont suffisamment transversales pour atteindre cet objectif.
- **Une concentration des efforts autour d'une stratégie locale** : malgré la transversalité de la stratégie Leader, le Pays de Morlaix a fait le choix de converger ses efforts vers des procédés bien définis et cadrés grâce à des critères de sélection, afin d'éviter l'éparpillement des fonds et leur effet limité.
- **L'innovation** : les moyens et les compétences sont présentes sur le territoire. L'ambition du Pays de Morlaix est de les organiser et de les mettre en mouvement pour créer des actions innovantes (circuits courts, économie circulaire...). La mise en réseau et le partage d'expériences seront donc sources d'innovation.
- **L'utilisation d'outils d'aide à la décision** : une grille d'analyse, qui se voudra volontairement courte afin d'optimiser le temps lors des comités uniques de programmation, sera utilisée lors de ces derniers.
- **La coopération** : elle peut être considérée comme l'essence même du programme Leader car elle exacerbe toutes ses spécificités. L'objectif du Pays de Morlaix est donc d'encourager la coopération, avec des territoires européens, et ce, dès le début de la programmation 2014-2020. Des idées de coopération dans le domaine des circuits courts et de l'économie circulaire sont déjà présentes.
- **L'évaluation** : elle permet de valoriser l'action entreprise, mais aussi de réajuster la stratégie selon les déséquilibres constatés ou les manquements observés. C'est donc souvent une occasion pour communiquer, se rencontrer et relancer une nouvelle dynamique.

Au final, le programme Leader demeure un programme qui favorise une approche différente d'une stratégie classique, qui impulse une dynamique de territoire, notamment par la mise en réseau des acteurs, et améliore l'ambition et la qualité des projets financés.

- **Les moyens d'animation** :

Deux agents seront spécifiquement dédiés au bon déroulement du programme LEADER : une chef de projet LEADER, et une gestionnaire. Elles seront appuyées par des compétences complémentaires au sein du Pays de Morlaix (Directrice, notamment sur les aspects circuits courts, la chargée de mission Conseil de Développement, la chargée de mission Pôle Innovation notamment sur les aspects économie circulaire et innovation). Les autres relais territoriaux seront également sollicités dans la diffusion de l'information, et dans le repérage de porteurs de projet. Il s'agira en premier lieu de l'agence locale de l'énergie, Heol, les consulaires (y compris l'ADESS), les intercommunalités, ou encore le RESAM qui sont déjà sensibilisés au programme grâce aux différents groupes de préparation au contrat de partenariat. Des prestations spécifiques pourront enfin être sollicitées notamment concernant les évaluations.

Au-delà des personnels, des outils d'animation et de communication seront mis en place : outils multimédias, presse, communication interne des différentes instances (Conseils communautaires, Comité Unique de Programmation, Assemblées Générales...), ou encore des événements conviviaux valorisant les initiatives financées.

Une réflexion est également en cours pour mettre en place un guichet unique des subventions pour les porteurs de projet au sein du Pays de Morlaix.

- **Les principaux éléments financiers**

Le Pays de Morlaix estime ses besoins financiers à 2.5 millions d'euros de FEADER pour mener à bien ses actions. Il souhaite que les 4 fiches-action soient dotées de manière équitable (500 000€ chacune). L'ingénierie est quant à elle estimée à 400 000 € de FEADER pour les 6 années, et la coopération à 125 000€.

Les règles de subvention suivantes seront proposées au Comité Unique de Programmation :

- minimum de 20% d'autofinancement quel que soit le statut du porteur de projet.
- Subvention comprise entre 5 000 et 50 000€ de FEADER.